



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Crises sanitaires - surveillance des eaux usées

Question écrite n° 31093

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la recommandation de l'Académie de médecine du 7 juillet 2020 dans laquelle elle préconise la surveillance systématique des eaux usées des stations d'épuration. En effet, plusieurs études scientifiques ont révélé la présence d'éléments du génome du coronavirus responsable du covid-19 dans les eaux usées. Sur la base de ces études, l'Académie de médecine propose la création d'un réseau national de surveillance des eaux usées qui serait étendu à d'autres virus. Ainsi, elle souhaiterait qu'il puisse faire connaître les suites qui pourront être données à ces recommandations afin d'améliorer les capacités d'anticipation des prochaines crises sanitaires et de pouvoir déceler au plus tôt une éventuelle reprise de la pandémie de covid-19.

Texte de la réponse

Dans un communiqué en date du 7 juillet 2020, l'Académie nationale de médecine préconise de suivre la circulation du virus responsable de la Covid-19 dans la population par l'analyse microbiologique des eaux usées des stations d'épuration et d'étendre cette surveillance à d'autres virus. Cette recommandation de l'Académie nationale de médecine s'appuie notamment sur les résultats préliminaires du consortium OBEPINE (OBservatoire EPIdémiologique daNs les Eaux usées) qui ont permis de mettre en évidence la présence du génome du SARS-Cov-2 dans des échantillons d'eaux usées prélevés dans plusieurs stations de traitement des eaux usées (STEU) d'Ile-de-France au cours du mois de mars 2020. Ces travaux se poursuivent actuellement suite au soutien financier apporté au projet en juillet 2020 par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation à hauteur de 3 millions d'euros et la mise en place d'un comité interministériel de suivi auquel participe le Ministère des solidarités et de la santé. Les travaux à venir visent à vérifier au cours de cet automne 2020 les résultats préliminaires à plus large échelle sur un réseau d'environ 150 STEU et à développer et valider les méthodes d'analyse. L'extension de cette surveillance à d'autres pathogènes que le SARS-Cov-2 est envisagée en cas de résultats concluants.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31093

Rubrique : Eau et assainissement

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2020](#), page 4871

Réponse publiée au JO le : [10 novembre 2020](#), page 8041